



UltraLab

Le Think-Tank des ultramarins

UltraLab
Siège de la FEDOM
15 rue de Constradt
75015 Paris

Gouvernance des outre-mer : *y-a-t-il des pilotes dans les avions ?*

Les crises de toute nature se succèdent, les rapports savants se multiplient, les experts s'expriment tous azimuts, les projets s'additionnent dans des catalogues, les polémiques stériles ont le rythme sinusoïdal des baudruches, les clichés éculés tiennent lieu d'arguments et, bien souvent, la passion l'emporte sur la raison. En même temps, le chômage persiste, les inégalités se creusent, l'illettrisme ne régresse pas, la croissance se tasse, la jeunesse doute de son avenir, les risques climatiques et environnementaux sont forts et le modèle politique, économique et social des outre-mer est contesté. Le tout nourrit une incompréhension grandissante entre les outre-mer et Paris. D'où cette question : y-a-t-il des pilotes dans les avions ?

Quel est cet étrange sentiment de déliquescence qui semble régner sur l'Outre-Mer français ? Certes, il est connu que l'Outre-Mer fonctionne un peu comme un amplificateur de tendances nationales ou internationales. En ce moment, celles-ci pourraient largement servir de base à ce sentiment diffus qui habite nos territoires, mais aussi l'opinion nationale à l'égard de ces territoires.

En fait, cet alanguissement, parfois accompagné de soubresauts violents, a des racines beaucoup plus anciennes que la situation délétère de notre vie nationale actuelle.

Les années 70 et 80 ont correspondu à une sorte de consensus de la nation et des DOM et COM sur le fait que tous les efforts devaient être portés sur deux orientations lourdes :

- d'une part, une recherche, plus ou moins rapide selon les territoires, de la convergence sociale avec la Métropole, avec éventuellement quelques adaptations temporaires (FIDOM, FIDES, etc.)
- d'autre part, une focalisation économique très forte sur « l'import-substitution » réputé capable de créer un tissu entrepreneurial structurant et dynamique.

On peut soutenir que ce plan assorti de moyens importants et croissants était largement partagé, tant au niveau des instances politiques et sociales locales qu'au niveau des décideurs nationaux. Certes, des aspirations à de plus larges autonomies se sont régulièrement exprimées, mais la période de la décentralisation a limité ces revendications alors que de nouvelles forces politiques accédaient à une extension des pouvoirs locaux.

Sur le plan national, des ministres de l'Outre-Mer de poids (MM. Pons, Le Pensec, Perben...) ont à cette époque porté une vision positive de l'avenir de l'Outre-Mer avec quelques résultats significatifs.

Las, la fin des années 90 et celles qui ont suivi ont vu se déliter les enthousiasmes locaux et nationaux. Peut-être aussi, les exigences locales augmentant en même temps que le PIB, les populations ultramarines ont exprimé des revendications de plus en plus impatientes à l'égard d'une convergence qui ne se réalisait que de façon partielle alors que le dynamisme économique s'émoissait et que s'éloignaient les perspectives de lendemains qui chantent.

Ne faut-il cependant pas voir, dans ce phénomène d'alanguissement revendicatif, un manque flagrant de nouveau projet partagé, tant au niveau de chacun des territoires qu'au niveau national, voire européen ?

1. Y-a-t-il un pilote dans les différents territoires ?

Quel est le territoire ultramarin dans lequel la population, autant que les instances dirigeantes, sont capables d'exprimer de façon claire une stratégie, voire même des objectifs structurants largement ou majoritairement partagés par les habitants ?

A la place d'un projet de territoire, certains énonceront les dizaines ou même les centaines de projets sectoriels ou très partiels sur lesquels sont engagés des fonds publics ou privés. Un projet de territoire n'est pas un «*catalogue de la Redoute*» (expression employée par un ancien ministre de l'Outre-Mer). On ne mobilise pas la population autour d'un patchwork d'opérations sans lien fort et structurant. Le risque est grand de voir ainsi l'avenir par «le petit bout de la lorgnette» et de revivifier, de ce fait, les revendications catégorielles et même individuelles.

Où trouver dans nos DOM-COM le fil conducteur, agréé majoritairement par les instances décisionnaires et leur population, qui permettrait de constituer le moteur d'une mobilisation constructive ?

A défaut, nous sommes contraints d'assister à la floraison des expressions peu construites et pas toujours crédibles des aspirations du moment.

2. Y-a-t-il un pilote au niveau national ?

La période où la convergence et l'import-substitution étaient la ligne dure des programmes gouvernementaux est bien révolue. Qu'y a-t-il pour la remplacer ? Poser la question, c'est y répondre. Il reste que les gouvernements successifs et les ministres d'Outre-Mer en particulier ont focalisé leur activité sur le fait de répondre, parfois le mieux possible, parfois maladroitement, aux différentes revendications catégorielles ou sectorielles qui leur arrivent avec plus ou moins de prégnance ou même de violence.

Certes, la situation qui prévalait dans les années 70-80 a beaucoup changé. Un DOM nouveau a été créé (Mayotte), des vellétés ou volontés se sont manifestées, tendues vers plus d'autonomie ou de différenciations portées, parfois par des ambitions

personnelles, parfois par un réel souci de mieux gérer les intérêts de son territoire.

Certaines collectivités ont opté pour des assemblées uniques, d'autres ont préféré le *statu quo*. Par ailleurs, certaines sont en expansion démographique, d'autres en récession continue.

L'absence généralisée de projet de territoire est un terreau fertile à l'apparition de leaders fugaces d'intérêts partiels ou d'explosions de colère parfois irrationnelles.

Face à cette évolution centrifuge et parfois chaotique, comment réagit le microcosme national ?

L'Etat n'a pas intégré que l'Outre-Mer est un monde compliqué et qu'un ministre de l'Outre-Mer doit avoir un poids significatif et, si possible, être rompu aux joutes interministérielles. De ce fait, il s'est fourvoyé à nommer à la tête de ce ministère des débutants sans expérience solide, sans poids incontesté. Les titulaires successifs du poste ont souvent été pleins de bonne volonté, mais se sont rapidement trouvés englués dans les problèmes qu'ils n'avaient pas les moyens de régler.

De secrétaire d'Etat dépendant d'un ministre de l'intérieur à ministre de plein exercice, en passant par ministre délégué auprès du premier ministre et maintenant ministre d'Etat, les postes sont à l'image de l'idée qu'on se fait de l'évolution de l'Outre-Mer : des territoires à problèmes, où l'essentiel consiste à éteindre les feux sporadiques générés par des erreurs d'appréciation ou des crispations longtemps ignorées et exploitées par des interlocuteurs pas toujours bien intentionnés.

Le phénomène s'est accru récemment avec un nomadisme gouvernemental inacceptable (quatre ministres successifs en 2024) dans un contexte aussi diversifié que sensible.

*

Avec le recul de quelques décennies, que peut-on espérer pour l'Outre-Mer française ?

- tout d'abord une véritable prise de conscience, territoire par territoire,

que le projet commun, compréhensible, partagé par une majorité de la population, est la base d'une gestion raisonnée et durable, avec les conséquences favorables que peut générer une appropriation mobilisatrice ;

- au niveau national, une appréciation réaliste de la complexité ultramarine avec une ligne d'action claire et diversifiée par territoire et une gestion par une structure gouvernementale forte, compétente et pérenne.

Peut-on espérer que l'arrivée rue Oudinot d'un homme politique expérimenté, rompu aux joutes interministérielles et connaissant les outre-mer permettra de donner l'impulsion politique nécessaire pour un regard sur les outre-mer, résolument positif et tourné vers l'avenir ? ■

7 janvier 2025.

b